



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI
À LA XII^{ème} SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES
POUR LES RÉFUGIÉS***

Vendredi 30 octobre 1964

*Mlle la Présidente,
Monsieur le Haut Commissaire,
Messieurs.*

Nous sommes heureux de vous accueillir dans Notre demeure et Nous vous remercions de tout coeur de tette visite qui Nous honore et Nous fait participer, en quelque manière, à la douzième Session du Comité Exécutif du Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés.

Nous Nous sentons vraiment associé à votre rencontre, non seulement parce que cette fois, exceptionnellement, vous avez voulu vous réunir à Rome, mais parce que Nous sentons Nous aussi le douloureux problème humain des réfugiés. Nous éprouvions déjà cette angoisse de tant d'êtres déracinés de leur premier foyer, lorsque Nous travaillions à la Secrétairerie d'Etat et que Nous suivions les débuts de l'office International pour les Réfugiés, puis la fondation de votre Haut Commissariat. Nous ne faisons en cela qu'exécuter les sages instructions de Notre inoubliable prédécesseur Pie XII pour le service de l'humanité souffrante.

Ce Nous est donc un réconfort de savoir que votre organisation - sous l'égide des Nations Unies et avec l'aide efficace de nombreuses et méritantes Associations bénévoles - a pu procurer, au cours de son activité de plus de dix ans déjà, les conditions nécessaires pour permettre à des centaines de milliers de malheureux de vivre. Cette œuvre humanitaire continue, et votre foi dans la justice de cette cause vous permet de surmonter heureusement les inévitables difficultés que vous rencontrez.

De fait, par sa nature particulière, l'aide aux Réfugiés est complexe et multiple, parce qu'elle doit fournir, outre une protection juridique, un rétablissement économique et social et parfois même un traitement médical et psychologique, sans parler de la formation des jeunes gens et de la réadaptation des adultes à de nouvelles professions.

Votre Comité exécutif, chers Messieurs, dans sa ferme volonté de secourir des catégories plus étendues de réfugiés, a su obtenir la confiance et l'approbation de l'Assemblée des Nations Unies pour des programmes permettant de faire face à des besoins croissants. C'est ainsi que le Haut Commissariat a pu rassembler de très utiles conférences. Et il est de plus en train de conduire à bon terme une série de réalisations qui, au titre des bons offices, lui a permis d'intervenir presque partout où s'était créée une situation difficile par l'apparition des réfugiés. Le fait même que ces nouveaux groupes de réfugiés aient d'instinct fait appel à votre aide, constitue à lui seul une claire reconnaissance de l'efficacité de votre œuvre morale et humanitaire.

Tandis que votre douzième session se termine et qu'une autre étape importante dans l'assistance aux réfugiés a été atteinte, Nous avons plaisir à vous dire combien les paroles si nobles de votre Président et du Haut Commissaire, interprètes de vos sentiments, Nous ont été agréables. Vous avez clairement confirmé la volonté qui vous anime de continuer, aussi intensément que par le passé, les efforts nécessaires pour donner aux réfugiés l'asile d'une terre sûre et la chaleur d'un foyer, dont tant de malheureux ont encore besoin.

Œuvre d'amour pour le prochain, votre effort apporte sa collaboration à la naissance d'un monde plus fraternel où les personnes puissent vivre dans une communauté ordonnée tout empreinte de respect réciproque dans l'amitié et dans la paix.

Aussi est-ce de grand cœur que Nous vous félicitons de votre dévouement pour les réfugiés, que Nous formons les vœux les plus cordiaux pour l'heureux accomplissement de votre tâche, et que Nous appelons sur vous, sur vos familles, et sur tous les réfugiés - hélas encore si nombreux dans le monde d'aujourd'hui - l'abondance des grâces du Tout-Puissant.

*AAS 56 (1964), p.996-997.

Insegnamenti di Paolo VI, vol. II, p.621-623.

L'Osservatore Romano 31.10.1964 p.1.
